Résolution sur la situation au Darfour

2007/2514(RSP) - 15/02/2007 - Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité

Le Parlement européen a adopté une résolution sur la situation au Darfour. Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE-DE, PSE, ALDE, UEN et Verts /ALE.

Le Parlement demande aux gouvernements des États membres de l'Union européenne, au Conseil et à la Commission de prendre leurs responsabilités et de tout mettre en œuvre pour protéger effectivement les populations du Darfour d'un désastre humanitaire, qui a fait au moins 400.000 morts et plus de 2 millions et demi de réfugiés et de personnes déplacées au cours de ces trois dernières années.

Les députés demandent aux Nations unies d'agir conformément au concept de « responsabilité de protéger », même en l'absence de consentement de la part du gouvernement soudanais, et de **fixer clairement une date pour le déploiement d'une force de maintien de la paix** soutenue par les Nations unies au Darfour, afin de sécuriser des couloirs d'acheminement de l'aide humanitaire pour venir en aide aux populations de la région dans le besoin.

La résolution appelle également la communauté internationale, y compris les États-membres de l'UE à fournir l'équipement nécessaire à l'établissement d'une zone de non-survol dans la région.

Le Parlement invite les institutions de l'UE et les autres acteurs internationaux à appliquer des sanctions visant toute partie qui viole le cessez-le-feu de 60 jours conclu le 11 janvier 2007 entre le gouvernement soudanais et les groupes rebelles. Il se prononce pour la mise en place de sanctions économiques ciblées à l'encontre des responsables, y compris des interdictions de voyager ou des gels d'actifs, à l'instar des mesures prises à l'instar des mesures prises par le passé à l'égard d'autres pays tels que le Belarus ou la Corée du Nord, en y incluant la menace d'un embargo sur le pétrole.

Les députés demandent également à la Chine de cesser ses exportations d'armes vers le Soudan et de ne plus bloquer les décisions concernant des sanctions ciblées à l'encontre du gouvernement soudanais au sein du Conseil de sécurité des Nations unies.